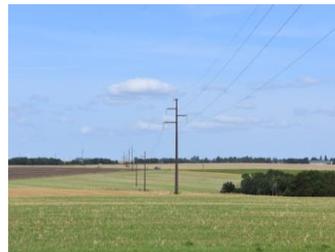


Commune des Andelys



► Plan Local d'Urbanisme

5.2. Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématique Déplacement

ARRET DU PROJET

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

10 juillet 2024

*Cette OAP thématique porte sur les déplacements doux.
Elle intègre les aménagements liés aux modes actifs au cœur du territoire et plus particulièrement la conception d'une liaison douce reliant le Quai Grimoult au Lycée Jean Moulin (dite « au fil de l'eau ») ainsi que les connexions entre cette liaison douce, les quartiers et hameaux, les équipements, les monuments et les chemins de randonnée.*

Sommaire

Typologie de voie 1 – Les voies piétonnes

Typologie de voie 2 – Les voies affectées aux cyclistes, séparés des automobilistes

Typologie de voie 3 – Les voies partagées entre cyclistes et automobilistes

Typologie de voie 4 – Les voies-promenades cyclopédestres

Typologie de voie 4' – Les voies-promenades cyclopédestres à créer sur des espaces à acquérir

Les traversées – Des espaces à sécuriser et paysager

Le paysage et la biodiversité – Une qualité à préserver et enrichir aux abords des chemins

L'eau – Le fil conducteur de la promenade principale

La signalétique – Des parcours à mettre en scène

Exemple d'application – Schéma d'intention de la liaison douce « Au fil de l'eau »

Ce chapitre traite aussi bien des voies piétonnes à l'intérieur des noyaux urbains/ hameaux existants ou opérations futures que des liaisons piétonnes entre les différents noyaux urbains.

Les itinéraires touristiques existants

ORIENTATIONS:

Paysage

Maintenir la qualité paysagère et l'identité des chemins de randonnée et de leurs abords (dont les vues).

Sensibiliser les propriétaires des terrains limitrophes à la qualité des limites bordant les chemins en privilégiant la sobriété et l'esprit rural (clôtures, haies...).

Les itinéraires urbains à requalifier dans la ville, dans les lotissements, les quartiers et hameaux et les voies piétonnes des futurs quartiers

ORIENTATIONS:

Usages

Compléter les discontinuités du réseau dans une réflexion globale et remédier aux points problématiques.

Adapter, lorsque cela est possible techniquement, les liaisons douces aux PMR.

Assurer l'éclairage des chemins avec une gestion raisonnée (pollution/ sécurité).

Envisager la cohabitation des piétons avec les véhicules:

- Dans les rues peu fréquentées, à même la chaussée
- Dans les secteurs fréquentés des centres-villes, où les commerces génèrent de nombreuses traversées, prévoir, lorsque c'est possible, des trottoirs au même niveau que la chaussée.
- Dans les lotissements où les voitures stationnées empiètent sur les espaces de circulation (ex: Jean de La Fontaine) aménager, si possible, des parkings dédiés (reportés) pour dégager et apaiser la rue.
- Dans les secteurs déjà urbaniser ou les nouvelles opérations, prévoir, si possible, la création de liaisons piétonnes « pertinentes » dédiées uniquement au piéton (chemin des écoliers par exemple).

Paysage

Dissocier, lorsque c'est possible, le chemin de la chaussée par une bande végétalisée pour ajouter au sentiment de sécurité et au cadre de vie.

Lorsque c'est possible, accompagner de végétation les voies piétonnes.

Offrir des lieux de repos (zone de séjour) en lien avec le paysage ou végétalisés.

Environnement

Recourir à des matériaux respectueux de l'environnement et perméables, si possible techniquement.

Les liaisons entre les différents noyaux urbains

ORIENTATIONS:

Usages

Entre les lotissements du plateau, les quartiers Est (Levant, équipements) les connexions piétonnes se feront agréables et au plus court dans une logique de continuité entre les points d'intérêt.

Des voies vertes (associant piétons et cycles) pourront être envisagées.

Paysage

Le long des voies de circulation principales de campagne, ne pas entacher le paysage par des aménagements trop « visibles » mais prioriser une mise en sécurité des piétons par des aménagements ou réglementation qui pousseront au ralentissement des véhicules (végétalisation, diminution de la vitesse règlementée, diminution de l'emprise de la chaussée qui réduira la vitesse des véhicules...).

Ci-dessous, dans une rue commerçante, trottoirs à niveau avec la chaussée (Source: CERTU) et une rue peu fréquentée où piétons et véhicules cohabitent. Source: OFROU



Liaison piétonne protégée de la chaussée par la végétation. Source OFROU. A droite, liaison piétonne uniquement dédiée au piéton. Source: écoquartier.logement.gouv.fr

Typologie de voie 2 – Les voies affectées aux cyclistes, séparés des automobilistes

Sur ces voies apaisées, les cycles ont une emprise propre pour circuler, dissociée de la chaussée pour les véhicules. La piste pourra être partagée entre cyclistes et piétons. Ces séquences de voies cyclables ont une longueur suffisante pour inciter le cycliste à s'y engager.

Ces voies pourront être aménagées en milieu urbain ou en milieu rural quand la largeur de voie est suffisamment généreuse pour le permettre.

Les voies affectées aux cyclistes, séparés des automobilistes

ORIENTATIONS:

Usages/ Sécurité

Assurer la continuité et la lisibilité du parcours cyclistes:

- Eviter les courtes sections aménagées
- Limiter les traversées ou changement de côté de voie
- Adopter une charte graphique pour signaler le parcours cycliste

Assurer la sécurité du piéton sur les espaces partagés avec le cycliste:

- Offrir une largeur de liaison douce suffisante quand elle est partagée entre piéton et cycliste (en milieu urbain, supérieure à 3m dans le cas de pistes bidirectionnelles et en milieu rural, supérieure à 3,50m avec bande de séparation plantée)

Aménager des parkings à vélo:

- Offrir des abris à vélo au cœur des centres-villes (connexion avec les commerces et les monuments-musées)
- Prévoir du stationnement vélo simple (accroche-vélo) pour les arrêts de courte durée.

Sécuriser les traversées

Paysage

Accorder les espaces de circulation avec du végétal quand c'est possible.

Requalifier les carrefours.

Environnement

Recourir à des matériaux respectueux de l'environnement ((insertion dans le site, nature des composants du revêtement, lieu de fabrication, conditions de pause) et perméables, si possible techniquement.



Cyclistes et automobilistes séparés en milieu urbain



Voie verte en milieu rural

Typologie de voie 3 – Les voies partagées entre cyclistes et automobilistes

Sur ces voies, les cycles et les véhicules (voire les piétons) partagent la même emprise de voie, sans distinction des cheminements.

Les voies concernées sont des voies trop peu larges pour aménager des parcours dissociés ou présentant une séquence trop courte (chemin au fil de l'eau ou rue du Petit Andely). Ces voies ont souvent un caractère urbain, architectural et paysager intéressant.

Par divers endroits pourra être mises en place des voies à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles (et donc avec un sens unique pour les automobilistes), aménagement très sûr avec un risque de collision frontale quasi nul.



Des rues « paysage » où les circulations cyclistes et automobiles se font en cohabitation

Les voies partagées entre cyclistes et automobilistes

ORIENTATIONS:

Usages/ Sécurité

Concevoir des cheminements favorisant des comportements pacifiés, le cycliste et la voiture, et éventuellement, le piéton.

Mettre en place une signalétique:

- Signaler la présence des piétons et vélos
- Indiquer les contre-sens cyclables

Limiter/ apaiser la présence des véhicules motorisés

- Limiter les espaces de stationnement des véhicules sur le linéaire de ces voies.
- Modérer la vitesse des véhicules par la mise en place de zones 20 ou 30.

Aménager des parkings à vélo:

- Offrir un abri à vélo intégré au paysage au point de départ de la promenade « au fil de l'eau », quai Grimoult.
- Prévoir du stationnement vélo simple (accroche-vélo) pour les arrêts de courte durée.

Paysage/ Patrimoine

Concevoir des circuits paysagers en végétalisant les rues et les espaces publics:

- Végétaliser l'espace de recul du bâti le long des cheminements
- Végétaliser les pieds de murs
- Végétaliser/ conforter les accotements des berges (chemin du Bord de l'eau)

Suggérer la présence de l'eau sur la liaison « au fil de l'eau ».

Employer des plantes vivaces et plantes grimpantes pour décorer les pieds de mur.

Mettre en scène les pieds de façade avec le végétal.

Environnement

Mettre en place des plantes peu gourmandes en eau et faciles d'entretien (vivaces) pour accompagner les voies.



Double sens réservé à la circulation des cycles

Dans l'enceinte urbaine, essentiellement sur le parcours « au fil de l'eau », ces voies, identifiées aujourd'hui comme promenades se présentent sous forme de deux grandes séquences: une séquence réservée pour les modes doux et des séquences qui comptent quelques entrées de parcelles et nécessitent la circulation de quelques véhicules (à sens unique). L'ambiance y est très végétale. Les limites entre l'espace privé et l'espace public y sont fragiles.

Les voies-promenades cyclopédestres

ORIENTATIONS:

Usages/ sécurité

Elargir le chemin au maximum réalisable pour une circulation cyclopédestre confortable.

Mettre en place une zone 20 ou 30 sur les séquences fréquentées par les véhicules.

Aménager des parkings à vélo:

- Ponctuer la promenade de supports à vélo pour le stationnement de courte/ moyenne durée.
- Offrir un abri à vélo au niveau des terrain de sport.

Offrir des espaces de repos ou contemplation.

Animer le parcours par des ouvrages (pour le repos, le jeu, la pêche...) reliés à la rivière.

Installer un panneau d'information à l'entrée de la Promenade des Prés.

Paysage/ Patrimoine

Préserver et conforter l'ambiance verdoyante.

Végétaliser les abords du chemin avec des motifs végétaux sobres et locaux.

Sensibiliser les riverains (ou entreprises) à la qualité du traitement de leur clôture ou de l'espace de transition avec la promenade par un cahier de recommandations.

Végétaliser les pieds de mur par endroit.

Mettre en valeur le patrimoine:

- la vue sur l'Hôpital St Jacques.
- le pont de la promenade des Prés par des actions modestes (réfection de l'ouvrage si besoin, taille d'éclaircie de la végétation, éventuel éclairage si non polluant...).

Environnement

Recourir à des matériaux respectueux de l'environnement ((insertion dans le site, nature des composants du revêtement, lieu de fabrication, conditions de pause) et perméables, si possible techniquement.

Entretien du site selon un plan de gestion différenciée.

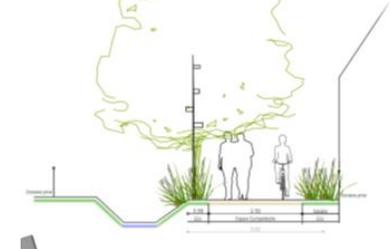


Mise en valeur des murs



Elargir le chemin pour les circulations cyclopédestres tout en conservant le caractère champêtre

Source V2A, Etude de faisabilité pour la réalisation d'une voie douce (extrait)



Promenade des Prés aujourd'hui. Photos Planis.

Typologie de voie 4' – Les voies-promenades cyclopédestres à créer sur des espaces à acquérir

Certaines de ces portions de future voie s'inscrivent sur la liaison douce « Quai Grimoult/ Lycée Jean Moulin » d'autres jouent la connexion avec les quartiers enclavés, les équipements et les chemins de randonnée.

Sur espaces privés, ces portions de voie à aménager nécessitent l'acquisition de terrain. Ces voies seront dédiées aux déplacements doux piétons et cyclables.

Les voies-promenades cyclopédestres à créer sur des espaces à acquérir

ORIENTATIONS:

Usages/ sécurité

Créer un chemin au maximum réalisable pour une circulation confortable des cyclistes et piétons.

Assurer la sécurité dans les carrefours créés.

Paysage

Aménager l'itinéraire sobrement avec une ambiance champêtre et dans le respect des cours d'eau quand la voie longe celle-ci.

Maîtriser le traitement des limites avec l'espace privé en sensibilisant les riverains (ou entreprises) à la qualité du traitement de leur clôture ou de l'espace de transition avec la promenade par un cahier de recommandations.

Environnement

Recourir à des matériaux respectueux de l'environnement ((insertion dans le site, nature des composants du revêtement, lieu de fabrication, conditions de pause) et perméables, si possible techniquement.

Respecter le cours d'eau et ses berges dans le projet d'aménagement et dans les travaux d'aménagement.

Prévoir une distance suffisante entre les berges et la liaison douce.

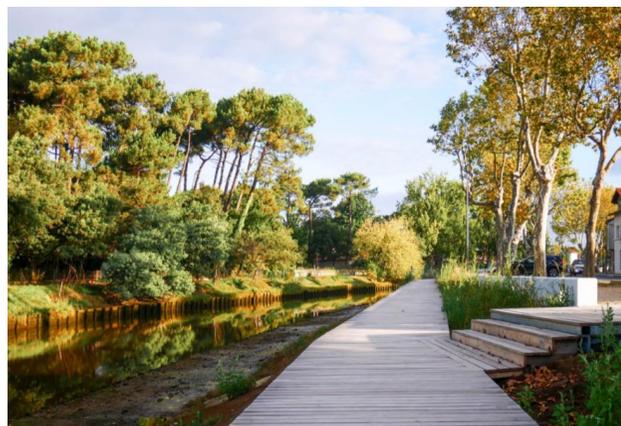
Procédures

Mettre en place des dispositifs pour l'acquisition des séquences concernées (démarches à l'amiable, emplacement réservé sur le document d'urbanisme,...).

Engager des études de faisabilité technique (plan topographique, étude sur la stabilité des berges, étude géotechnique, étude hydraulique, étude faune-flore...).



Aménager les voies promenades sobrement



Des ouvrages comme des platelages bois pourront faire événement pour préserver les berges ou assurer une largeur de cheminement suffisante

La liaison douce « au fil de l'eau » rencontrera inévitablement d'autres voies. Ces zones de croisement seront sécurisées et paysagées. D'autres zones de croisement stratégiques à l'échelle du territoire pourront suivre ces mêmes principes, comme les espaces de transition avec les équipements par exemple.

Des espaces à sécuriser et paysager

ORIENTATIONS:

Usages/ Sécurité

Sécuriser la traversée en carrefour par des aménagements physiques spécifiques (plateau, écluse, zones 20 ou 30 en amont...).

Renforcer la visibilité de la traversée de jour comme de nuit par, soit:

- Un aménagement paysager spécifique (végétation, revêtement...)
- Un geste graphique
- Une mise en lumière du passage...

Donner la priorité aux piétons et cyclistes sur certaines séquences de la liaison « au fil de l'eau ».

Sur le linéaire d'accès aux équipements, commerces ou services, modérer la vitesse des véhicules motorisés.

Signaler les points d'intérêt depuis le parcours (équipements sportifs, scolaires et culturels) et sécuriser l'accès à ceux-ci.

Signaler les parcours de randonnée voisins

Paysage

Par endroit, accompagner les traversées de végétation (arbre ou arbuste « signal », massifs enherbés ou de vivaces...).



Un accompagnement végétal qualitatif de la liaison douce, des matériaux différenciés et du mobilier urbain signalent la présence de celle-ci dans l'espace urbain

Des chicanes en milieu urbain peuvent être aménagées pour ralentir les flux sur les voies croisant la liaison douce. Des chicanes peuvent également être mises en place sur les séquences de voie-promenade fréquentées par les véhicules (cf ci-dessus à droite)



*Des traversées marquées par un geste graphique
Images, Source V2A,
Etude de faisabilité pour la réalisation d'une voie douce (extrait)*



Le paysage et la biodiversité à préserver et enrichir aux abords des chemins

ORIENTATIONS:

Environnement

Préserver et enrichir la qualité des milieux:

- Préserver le milieu aquatique, les berges et leurs abords sur la promenade « au fil de l'eau »
- Préserver les sols naturels
- Ne pas faire obstacles aux corridors écologiques. Restaurer les corridors si besoin et si possible
- Privilégier le maintien des supports de nature identifiés (murs, murets, clôtures...) s'ils ne font pas obstacle à la faune
- Privilégier le fauchage en dehors des périodes de reproduction des insectes
- Installer des clôtures permettant le passage de la petite faune (clôtures assurant le passage de la faune sauvage au sol). Privilégier les haies vives ou des grillages doublés de haie
- Installer du mobilier support de biodiversité (abri vélo avec toiture végétalisée ou hôtel à insectes...)

Sensibiliser à la biodiversité (informer via des panneaux ou médias pédagogiques) sur des fondements ludiques...

Adapter l'éclairage aux usages des espaces (périodes d'éclairage ou choisir de ne pas éclairer)

Proscrire l'émission de la lumière vers le ciel

Paysage

Accompagner les itinéraires de végétation (en milieu urbain ou autre), lorsque c'est possible:

- Conserver des espaces avec de la végétation spontanée
- Privilégier des espaces en prairies fleuries
- Entretenir/ régénérer les arbres et planter des arbres lorsque c'est possible

Diversifier les strates végétales et les ambiances paysagères

Donner à voir le paysage (fenêtre sur le grand paysage, cadrage sur un bâtiment patrimonial...)

Préserver, entretenir et mettre en valeur le petit patrimoine architectural (murs, murets, passerelles...)



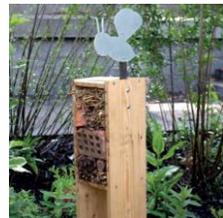
Préserver les berges et leurs abords et enrichir la végétalisation de la promenade



Préserver et entretenir le petit patrimoine architectural. Photos, Planis.



Sensibiliser à la biodiversité
Images, Source V2A, Etude
de faisabilité pour la
réalisation d'une voie douce
(extrait)



Biodiversité le long des cheminements en milieu urbain
Source OFROU

Mettre en récit l'eau

ORIENTATIONS:

Environnement

Intégrer l'écoulement des eaux de ruissellement dans la conception de projet et minimiser les surfaces imperméabilisées.

Pour les espaces de circulation et les espaces annexes aménagés, adapter les matériaux au sol aux usages en privilégiant les matériaux perméables (stabilisé, bitume ou béton perméable, revêtement sans liant ou avec liant végétal pour les voies empruntés par les cycles, pavé, pavé jointé herbe, graviers, terre-pierre, dalles alvéolées enherbées par ailleurs...).

Pour les petits ouvrages comme les abris à vélos, végétaliser les toitures pour infiltrer les eaux pluviales.

Paysage/ Patrimoine

Suggérer la présence de l'eau tout au long du parcours par des aménagements spécifiques (rigole d'eau, caniveau central, fil de pavés, fil d'herbe...).

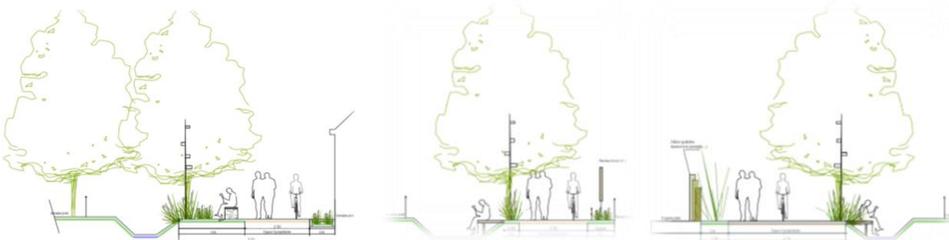
Mettre en valeur le patrimoine de l'eau (ponts, passerelles privées...) par la signalétique et la réfection/remplacement des garde-corps répondant à une charte homogène (couleur, matériaux, design, panneau répondant à une charte graphique...).

Cadre de vie

Choisir des endroits propices à la pause et aménager ceux-ci

Mettre en place du mobilier ou ouvrages dédiés à la pause (banc, ponton, jeux, accroche-vélos...) intégrés au paysage du site (inscription, matériaux...) et respectueux de l'environnement du site (notamment au moment de la mise en place)

Etudier la faisabilité (technique et environnementale) de la mise en place de pontons, et platelage longeant l'eau



Source V2A, Etude de faisabilité pour la réalisation d'une voie douce (extrait)

Images, Source V2A, Etude de faisabilité pour la réalisation d'une voie douce (extrait)



Abri-vélo avec toiture végétalisée



Choisir les endroits propices à la pause. Photo Planis
Mobilier et aménagement ludiques



Mettre en place une charte signalétique et de mobilier urbain

ORIENTATIONS:

Rechercher une identité graphique pour les panneaux signalétiques et pédagogiques selon les ambiances souhaitées et l'usage des chemins (loisirs ou déplacement du quotidien).

Sur la liaison douce « au fil de l'eau », rechercher une identité pour le mobilier urbain à l'échelle de la liaison douce et/ou selon les ambiances souhaitées.



Exemples de différents designs de mobilier pour les séquences urbaines

Mettre en valeur le patrimoine et informer

ORIENTATIONS:

Jalonner les points d'intérêt historiques.

Faire appel à la sobriété pour mettre en valeur le patrimoine (végétalisation des abords, points d'arrêt pour contempler le patrimoine...).

Très ponctuellement créer des événements avec une mise en lumière du patrimoine.

Informers avec des supports pédagogiques (intégrés au site) sur l'histoire des lieux.

Utiliser des matériaux naturels (bois, pierre...) ou en lien avec l'histoire industrielle (acier corten) pour les supports de communication.

Mise en valeur du patrimoine
Ci-contre:
photo Planis
Ci-dessous:
Image de référence V2A



Mettre en scène le départ de la promenade au fil de l'eau

Le site de départ présente un socle qualitatif (présence de l'eau, de la pierre et du végétal)

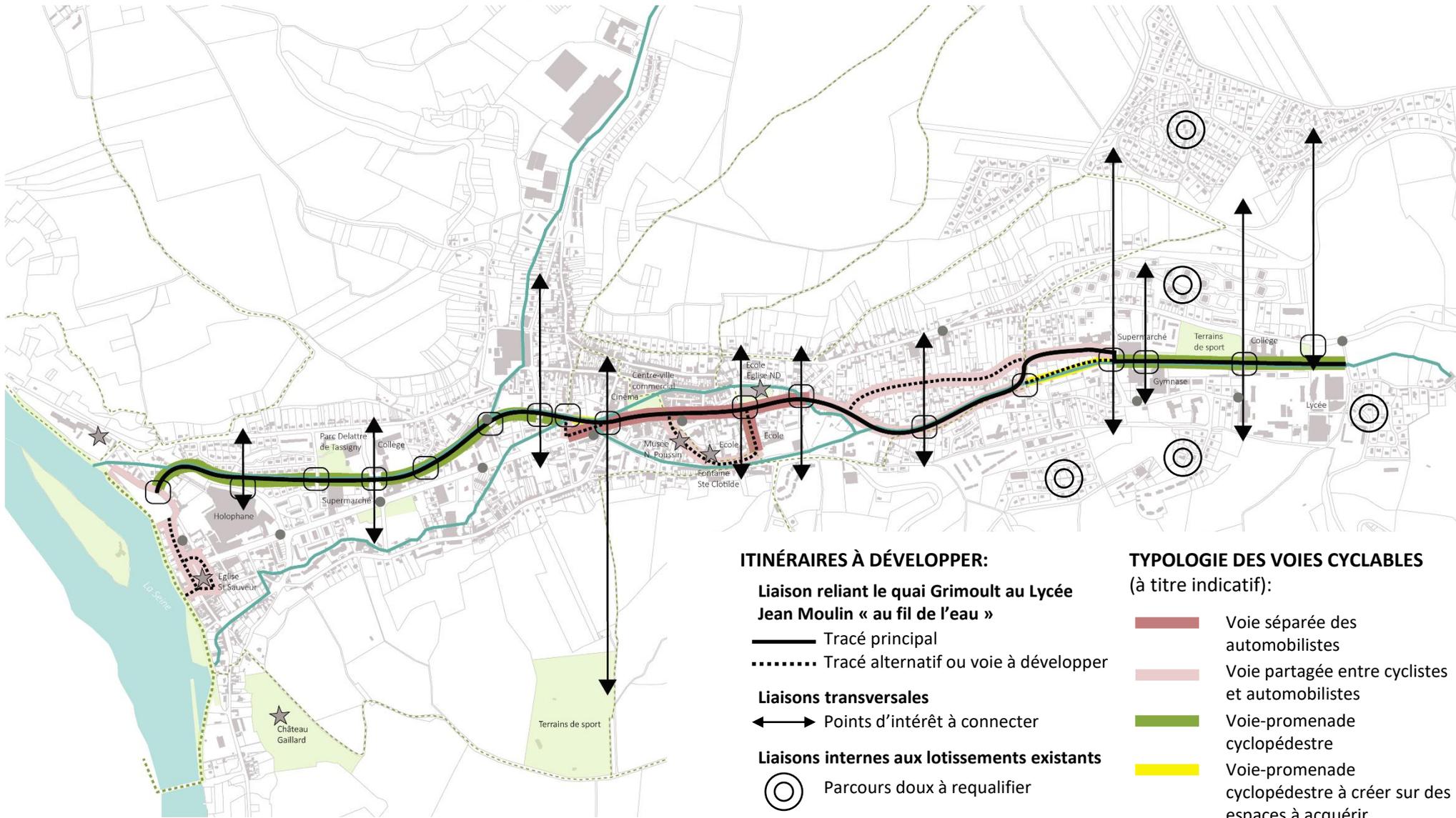
ORIENTATIONS:

Accompagner le point de départ de la promenade « au fil de l'eau » avec de petites interventions sobres qui mettront en valeur son identité (végétalisation) ou d'un ouvrage/aménagement qui fera événement.



Photo Planis. Préserver la sobriété du point de départ? Avoir un ouvrage ou du mobilier urbain (ci-dessus un banc-sculpture) qui font événement?

Exemple d'application – Schéma d'intention de la liaison douce « au fil de l'eau »



ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

-  Cours d'eau à mettre en valeur
-  Monument historique

EQUIPEMENTS

-  Arrêt de bus

ITINÉRAIRES TOURISTIQUES EXISTANTS

-  Chemin de randonnée à conserver
-  La Seine à vélo

ITINÉRAIRES À DÉVELOPPER:

Liaison reliant le quai Grimoult au Lycée Jean Moulin « au fil de l'eau »

-  Tracé principal
-  Tracé alternatif ou voie à développer

Liaisons transversales

-  Points d'intérêt à connecter

Liaisons internes aux lotissements existants

-  Parcours doux à requalifier

Traversées

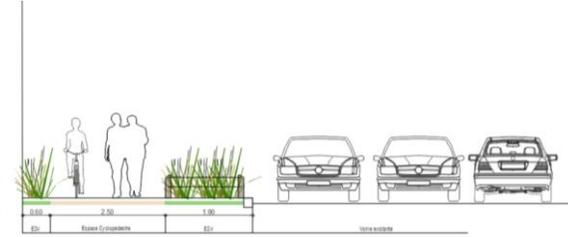
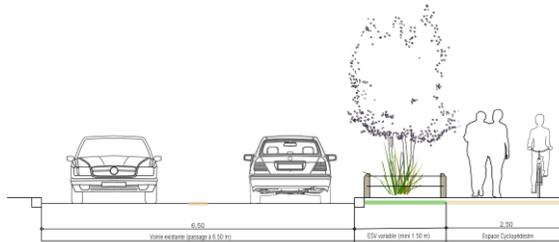
-  Traversées à sécuriser en lien avec la liaison « au fil de l'eau »

TPOLOGIE DES VOIES CYCLABLES (à titre indicatif):

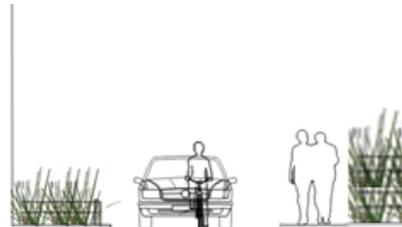
-  Voie séparée des automobilistes
-  Voie partagée entre cyclistes et automobilistes
-  Voie-promenade cyclopédestre
-  Voie-promenade cyclopédestre à créer sur des espaces à acquérir

Exemples d'application – Coupes de projet sur la liaison douce « au fil de l'eau »

Voie cyclable séparée des automobilistes (Réalisation des coupes par V2A)



Voie cyclable partagée entre cyclistes et automobilistes (Réalisation des coupes par Planis, sur le modèle de V2A)



Voie-promenade cyclopédestre (Réalisation des coupes par V2A)

